



## Rencontre citoyenne du 25/01/2026

La Combe

\*\*\*

### Compte-rendu

#### Ordre du Jour

- I. Présentation de la candidature de Karine FALCONNAT**
- II. Contenu des rencontres citoyennes et des questions évoquées**
  - A. Contenu des rencontres citoyennes.**
  - B. Questions évoquées par les Sillingiennes et Sillingiens.**

#### Contexte

En propos liminaire, Karine FALCONNAT, remercie les personnes présentes pour leurs participations à cette seconde rencontre citoyenne organisée dans le cadre de sa candidature aux élections municipales de 2026 afin de conduire la liste « Unis pour l'Avenir de Sillingy » pour devenir de Maire. En quelques mots, Karine FALCONNAT précise que les rencontres citoyennes ont pour objectif d'écouter, d'apporter des précisions et de débattre avec les Sillingiennes et les Sillingiens autour de thématiques essentielles pour le développement de la commune en conservant sa spécificité tout en identifiant les points de vigilance. Dès lors, Karine FALCONNAT attire l'attention des habitants sur le fait que ces rencontres citoyennes sont un préalable indispensable à la rédaction du programme de sa liste.

Avant de se présenter et de détailler le contenu de la rencontre, Karine FALCONNAT précise que ces rencontres citoyennes répondent à la notion d'intérêt général. Pour toutes questions particulières, les citoyennes et citoyens pourront, ultérieurement, prendre contact avec elle.

### **I. Présentation de la candidature de Karine FALCONNAT**

Cheffe de service dans le domaine de l'insertion par l'activité économique et de l'emploi, Karine FALCONNAT rappelle que son engagement pour la commune a débuté en 2008, soit trois mandats deux en tant que 1ere adjointe. De plus, entre 2014 et 2020, Karine FALCONNAT précise avoir siégé à la Communauté de Communes Fier et Usses (CCFU) en qualité de vice-présidente déléguée aux services à la personne. Forte de son enracinement communal et de son expérience politique Karine FALCONNAT apporte les précisions suivantes relatives à sa candidature.

Tout d'abord il est rappelé que sa candidature a été déposée dans toutes les boites aux lettres de la commune avant les fêtes de fin d'année 2025. Karine FALCONNAT précise que sa liste est apolitique et composée de profils vairés et complémentaires tant au niveau des expériences professionnelles que par la présence de membres ayant déjà exercés un/des mandat(s) politique(s) ou de nouveaux venus.

Ensuite, sans reprendre les grands enjeux de son prochain mandat et les premières actions que qui seront menés, conformément au contenu détaillé dans la note déposée dans les boîtes aux lettres en 2025, Karine FLACONNAT met en avant trois qualités qu'elle met au service des sillingiennes et sillingiens :

- Sa proximité avec les habitants tant pour des rendez-vous en mairie qu'en cas de besoin, un possible déplacement auprès des citoyens.
- La transparence des actions et décisions prises par les membres du conseil municipal et par elle-même si elle est élue maire. Il est rappelé que les élus doivent rendre des comptes aux administré(e)s.
- Le respect et l'écoute de toutes les positions argumentées de chacun et chacune.

Ensuite, Karine FALCONNAT rappelle que sa déclaration de candidature a été déposée dans les boîtes aux lettres des Sillingiennes et Sillingiens avant les fêtes de fin d'année 2025. Sa reprise de toutes les thématiques évoquées dans sa déclaration de candidature, Karine FALCONNAT juge utile de préciser qu'elle aura notamment pour objectifs de stabiliser les finances communales, de développer les équipements sportifs et culturels, de lancer le chantier du bâtiment Périscolaire, de renforcer la sécurité et travailler sur la tranquillité publique, de poursuivre la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en favorisant la mobilité douce tout en préservant les paysages et la biodiversité, définir une politique du Bien Vieillir à Sillingy, etc.

Enfin, afin de parfaire l'information des citoyennes et citoyens, Karine FALCONNAT précise qu'un site internet est dédié à sa candidature et consultable à l'adresse suivante « ***unis-avenir-sillingy.fr*** ». Les demandes, interrogations et éclaircissements peuvent également être adressés à l'adresse électronique suivante : « ***contact@unis-avenir-sillingy.fr*** ».

Le temps des questions et du débat est ouvert.

## **II. Contenu des rencontres citoyennes et questions évoquées**

### **A. Contenu des rencontres citoyennes**

Karine FALCONNAT informe les Sillingiennes et Sillingiens du contenu et du déroulement de la rencontre citoyenne. Une feuille est distribuée aux personnes présentes sur laquelle figurent cinq questions, reprenant des thématiques jugées essentielles pour la commune. Il est demandé à chacun de classer les thématiques de la plus importante à la moins importante (de 1 à 5) :

- 1. Comment souhaitez-vous que la commune évolue ?**
- 2. Quelles difficultés rencontrez-vous dans vos déplacements sur la commune ? Que proposeriez-vous pour cela répondant à vos besoins ou à ceux de vos proches ?**
- 3. Comment accompagner le parcours de vie des habitants (De la petite enfance au grand âge) ?**
- 4. Comment animer la vie locale (culture, vie associative, manifestations, ...) ?**
- 5. Êtes-vous confrontés à des incivilités sur la commune ? Avez-vous des suggestions pour améliorer la tranquillité publique ?**

Une fois la réalisation de ce travail préparatoire effectuée par les Sillingiennes et Sillingiens, les colistières et colistiers ont ramassé les feuilles et procédé à un dépouillement afin de retenir les 3 thématiques majoritaires. Durant le dépouillement, Karine FALCONNAT a demandé aux membres de sa liste de se présenter.

## B. Questions évoquées par les Sillingiennes et Sillingiens

A l'issue du dépouillement, les 3 thématiques suivantes ont été retenues :

- Thématique n°1 : Comment souhaitez-vous que la commune évolue ?
- Thématiques n°2 : Quelles difficultés rencontrez-vous dans vos déplacements sur la commune ? Que proposeriez-vous pour que cela corresponde à vos besoins ou à ceux de vos proches ?
- Thématiques n°3 : Êtes-vous confrontés à des incivilités sur la commune ? Avez-vous des suggestions pour améliorer la tranquillité publique ?

---

### 1) Comment souhaitez-vous que la commune évolue ?

⇒ Souhait que Sillingy ne rejoigne pas le Grand Annecy

Un citoyen fait part de son appréhension quant à l'élargissement du périmètre de la Communauté d'Agglomération du Grand Annecy (Grand Annecy) à la Communauté de Communes Fier et Usse (CCFU) et par conséquent à la commune de Sillingy.

Karine FALCONNAT entend la crainte de ce dernier partagé par d'autres administrés. Toutefois, cette dernière rappelle que dans le cadre de ses mandats au niveau communal et intercommunal elle s'est battue pour que Sillingy conserve sa spécificité et n'intègre pas le Grand Annecy. Toutefois, sans rejoindre le périmètre du Grand Annecy, collaborer avec les intercommunalités limitrophes s'avère indispensable.

Pierre AGERON confirme les dires de Karine FALCONNAT en apportant les précisions suivantes. De manière non exhaustive, il est rappelé que les relations liées, au niveau communal et intercommunal, avec le Grand Annecy permettent de mutualiser certaines dépenses tout en permettant une meilleure desserte du territoire par le biais des transports en commun. Si initialement cela n'était pas le cas, il convient de se rappeler que la SIBRA dessert maintenant le territoire.

⇒ Demande d'un raccordement homogène à la fibre optique

Un habitant du hameau de La Combe évoque les difficultés rencontrées afin d'obtenir un raccordement homogène à la fibre optique. Lorsque les citoyennes ou citoyens souhaitent obtenir des informations relatives au manque de continuité, il leur est précisé qu'il s'agit soit d'un problème budgétaire soit d'une volonté des élus communaux. Cette situation est problématique.

Karine FALCONNAT précise que le raccordement au réseau public de la fibre optique est porté par le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (Syane) qui s'avère être un établissement public au service des communes et intercommunalités de la Haute-Savoie. Des liens avec le Syane existe mais les demandes spécifiques leurs seront remontés.

Le citoyen entend cette précision, tout en insistant sur le fait que la desserte par la fibre optique est indispensable d'une part, pour toutes les générations et d'autre part, afin d'attirer de nouveaux arrivants. Le réseau de la fibre optique doit être amélioré au hameau de la Combe. Il est déploré l'attitude des élus de l'actuel mandant. Il conviendra de traduire les paroles en actions fortes et concrètes.

⇒ Demande d'une meilleure prise en compte et présence des élus au hameau de la Combe

Au hameau de la Combe, un citoyen déplore l'absence de la tenue de réunions et de présence d'élus issus de l'actuel mandat. Toutefois, il est précisé que ce hameau dispose de nombreux habitants et que ces derniers sont tout à fait ouverts à débattre avec les élus qui les représentent. La spécificité du hameau de la Combe devra davantage être prise en considération.

Karine FALCONNAT entend l'observation et reconnaît qu'il n'y a pas eu suffisamment de réunions au hameau de la Combe. Même s'il est rappelé que le(la) premier(ère) édile représente la commune de Sillingy dans son intégralité, Karine FALCONNAT prévoit un changement de gouvernance afin, notamment, de renforcer les liens avec l'ensemble des hameaux constituant la commune.

⇒ Projet ARTER et aménagement du hameau de la Combe

Des reproches sont formulés à l'encontre de l'actuelle équipe municipale concernant le projet ARTER, visant un aménagement du hameau de la Combe. A l'image du point précédent, il est reproché le manque de concertation avec les habitants du hameau ainsi que la transmission de documents jugée insuffisante.

Concernant le projet ARTER, Éric FRULLINO reconnaît que la démarche de concertation avec les habitants de la Combe n'a pas été satisfaisante mais que le hameau de la Combe occupe une place importante dans l'urbanisme de Sillingy.

Pierre AGERON précise que, conformément à la loi Climat et résilience, il n'est plus possible de prévoir une artificialisation des sols comme cela fut le cas ces 10 à 20 dernières années. La frugalité se traduira par un respect de la spécificité de tous les hameaux de la commune en recentrant l'urbanisation et en réduisant fortement les extensions urbaines. En termes de production de logements sociaux, il est rappelé que la commune est soumise à l'article n°55 de la loi SRU. Afin de répondre aux objectifs réglementaires et d'offrir une offre adaptée au parcours résidentiel des ménages, la production de logements sociaux à la Combe est une obligation.

Karine FALCONNAT est bien consciente de cet état de fait mais, sans remettre en question le bilan du mandat d'Yvan SONNERAT, précise que son programme s'accompagnera d'un changement des modalités de gouvernance. Cela se traduira notamment par une association plus importante des habitants du hameau de la Combe et plus largement des différents hameaux de la commune.

⇒ Offre périscolaire à l'école de la Combe

Une administrée souligne la qualité de l'offre périscolaire présente à la Combe. Cette dernière souhaite savoir si cela va continuer de la sorte.

Karine FALCONNAT répond par l'affirmative tout en précisant qu'elle poursuivra ses actions pour les plus jeunes. Il est précisé qu'une grande majorité des élèves de l'école de la Combe prennent leurs déjeuners à la cantine.

⇒ Offre médicale

Un professionnel de santé souhaite savoir s'il est prévu l'implantation de nouveaux médecins généralistes au sein de la commune.

Karine FALCONNAT précise que la commune comporte 7 médecins généralistes sur la commune de Sillingy. De plus, il est précisé que le Pôle SantéAlp dispose d'une pharmacie, de kinésithérapeutes, de dentistes, de psychologues, etc.

⇒ Bromines un hameau à ne pas délaissier

Une citoyenne du hameau de Bromines regrette que son hameau devienne une cité dortoir et soit délaissée. Il manquerait des équipements publics à destination des jeunes enfants notamment.

Karine FALCONNAT prend note de la remarque et précise qu'il conviendra de procéder à tels aménagements. Il est également précisé que la présence des élus à Bromines sera à accentuer.

---

**2) Quelles difficultés rencontrez-vous dans vos déplacements sur la commune ? Que proposeriez-vous pour que cela corresponde à vos besoins ou à ceux de vos proches ?**

⇒ Déplacement en mode doux, plus particulièrement à vélo

Un sillingiens évoque la difficulté des déplacements au sens large mais plus spécifiquement concernant les vélos. Les sites dédiés aux modes doux ne seraient pas suffisamment maillés, certaines liaisons seraient dangereuses et mal sécurisés. De nombreux sillingiennes et sillingiennes souligne la dangerosité des priorités à droite présentent sur le hameau la Combe et plus largement sur le territoire communal.

Pierre AGERON précise que la CCFU a approuvé son Schéma Directeur Cyclable le 29 septembre 2023. Un maillage complet et cohérent entre Sillingy et Annecy (ViaRhôna – Du Léman à la Méditerranée à vélo) est en cours de finalisation. Les communes de Sallenôves, Mésigny et Nonglard seront desservies mais le projet avance par tronçons. En ce sens, des acquisitions foncières sont nécessaires, supportées majoritairement par les communes ce qui explique la temporalité pour la réalisation dudit projet. Le Conseil Départemental finance certaines acquisitions mais à proximité immédiate des collèges, 3 kilomètres.

En complément Karine FALCONNAT souligne l'importance de travailler sur la thématique des reports modaux. Cette dernière précise qu'il conviendra d'identifier et de faire travailler ensemble des experts d'usage sur certaines thématiques. Cette réflexion démarche à mener souligne le changement de gouvernance souhaité par la liste Unis pour l'Avenir de Sillingy.

⇒ Difficulté de circulation sur la route menant au hameau de Sublessy

Un administré souligne la difficulté rencontrée sur la route menant au hameau de Sublessy en raison de ralentisseur, perturbant fortement la circulation et la desserte de ce hameau.

Les membres de la liste précisent que ce type d'aménagement permet de diminuer la vitesse de circulation dans les hameaux et donc, par voie de conséquence, les risques d'accident. Afin d'identifier les secteurs jugés les plus problématiques, il est précisé qu'il serait intéressant de parcourir le périmètre communal avec les élus.

---

### **3) Êtes-vous confrontés à des incivilités sur la commune ? Avez-vous des suggestions pour améliorer la tranquillité publique ?**

⇒ Incivilités croissantes et manque de verbalisation

Un administré note que les incivilités sont croissantes et regrette que la violation du code de la route ne soit pas suffisamment verbalisée. Au hameau de la Combe, est ainsi mentionné l'utilisation de sens interdits par des véhicules et le non-respect des priorités à droite alors même que, sur certains secteurs, une vidéosurveillance existe. Lors de son intervention, à proximité de l'école de la Combe, cette personne précise que les enfants sont potentiellement en danger.

Karine FALCONNAT précise qu'en 2017 une convention a été signée avec la Balme de Sillingy qui porte le service. 4 agents ont été recrutés dont 2 sont dédiés à la Balme. Les autres sont mutualisés avec les 6 communes.

Cette mutualisation a permis d'améliorer la coordination entre les communes tout en permettant une réduction des dépenses de fonctionnement. En outre, il est précisé qu'une commission se réunit 2 à 3 fois par an, associant la police municipale et les services œuvrant dans le domaine social, afin d'effectuer une veille. Toutefois, une réflexion pour solliciter davantage d'agents dédiés à la commune de Sillingy ou revenir à une police municipale pourrait être envisagée.

Un administré considère que si la population connaissait l'effort financier à fournir, pour accroître la présence de la police municipale, cela serait probablement entendable.

---

Au terme des échanges, Karine FALCONNAT remercie toutes les personnes ayant fait le déplacement pour leurs présences et le débat. Cette dernière souligne l'importance d'exprimer son vote pour les prochaines élections municipales qui se tiendront le 15 mars 2026 et 22 mars 2026.

Plus aucune observation n'étant formulée, la rencontre citoyenne se termine à 12h00.